

Soucieux d'améliorer la qualité de nos prestations, NORD MAYENNE CONDUITE récupère et mesure les avis de ses élèves via le logiciel des Codes Rousseau.

Ainsi, chaque Elève inscrit reçoit une invitation par email à déposer des notes et/ou un avis sur les produits ou services consommés à l'Auto-École, et cela à 3 étapes de sa formation.

Les permis concernés par la collecte d'avis sont les suivants :

Permis B      Permis BE      Permis A1      Permis A2

- 1ère étape - Après l'acceptation de l'évaluation de départ  
L'Élève peut alors noter son expérience relative à ses premières visites à l'Auto-École. Pour cela, il est invité à répondre à 4 questions. Pour chaque question, il attribue une note de 1 à 5, 1 étant la note la plus faible.
- 2ème étape - Après l'obtention de l'examen théorique  
L'Élève peut alors noter son expérience relative à sa formation au Code. Pour cela, il est invité à répondre à 3 questions. Pour chaque question, il attribue une note de 1 à 5, 1 étant la note la plus faible.
- 3ème étape - Après l'obtention de l'examen pratique  
L'Élève peut alors noter son expérience relative à sa formation à la conduite. Pour cela, il est invité à répondre à 4 questions. Pour chaque question, il attribue une note de 1 à 5, 1 étant la note la plus faible.

A la fin du formulaire relatif à la 3ème étape, l'Élève est également invité à donner une note de 1 à 5 sur son expérience globale dans l'Auto-École et à laisser un avis général sous la forme d'un texte.

En tant qu'adhérent au Club ROUSSEAU, nous bénéficions de la publication des avis collectés via Easysystème sur la plateforme Codes ROUSSEAU.

Enfin, un questionnaire de satisfaction est également disponible dans chaque bureau ou peut être envoyé par mail sur simple demande.

Ce questionnaire pourra nous être :

- Renvoyé par mail
- Déposé au bureau
- Déposé dans la boîte aux lettres

Toutes ces réponses seront analysées en réunion d'équipes et des actions correctives pourront être mises en place si besoin.